

Résistances tacites face à la requalification d'un quartier urbain en voie de gentrification

Regard à partir du quartier Le Maupas, Lausanne

May Du

Volume 9, numéro 2, septembre 2009

Ville et Environnement : impacts et défis autour de la spécialisation et requalification des espaces urbains

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044092ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Du, M. (2009). Résistances tacites face à la requalification d'un quartier urbain en voie de gentrification : regard à partir du quartier Le Maupas, Lausanne. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 9(2).

Résumé de l'article

Quand un vent de changement souffle sur une ville, comment les quartiers qui la composent résistent-ils ?

Le Maupas, une portion de la ville de Lausanne, présente les signes précurseurs d'un quartier en voie de gentrification. L'adoption dans cette recherche d'une approche praxéologique des espaces publics urbains implique une définition de ce phénomène, capable de rendre compte de ses caractéristiques dynamique et processuelle. Il s'agit d'étudier l'impact des aménagements urbains et de leurs usages. Je propose ici de recourir à des éléments en rapport avec la culture, la mobilité et la convivialité, afin de fournir un éclairage sur les tendances que peut prendre le quartier du Maupas. Ces tendances ne s'accomplissent pas sans quelques résistances explicites et tacites capables de contrecarrer, ou du moins ralentir la reclassification en cours.

RESISTANCES TACITES FACE A LA REQUALIFICATION D'UN QUARTIER URBAIN EN VOIE DE GENTRIFICATION : Regard à partir du quartier Le Maupas, Lausanne

May Du, Responsable de recherche et doctorante, Laboratoire de Sociologie (Labso), Institut des Sciences Sociales, Université de Lausanne, 1015 Lausanne, Suisse, courriel : NgocMay.Du@unil.ch

Résumé : Quand un vent de changement souffle sur une ville, comment les quartiers qui la composent résistent-ils ? Le Maupas, une portion de la ville de Lausanne, présente les signes précurseurs d'un quartier en voie de gentrification. L'adoption dans cette recherche d'une approche praxéologique des espaces publics urbains implique une définition de ce phénomène, capable de rendre compte de ses caractéristiques dynamique et processuelle. Il s'agit d'étudier l'impact des aménagements urbains et de leurs usages. Je propose ici de recourir à des éléments en rapport avec la culture, la mobilité et la convivialité, afin de fournir un éclairage sur les tendances que peut prendre le quartier du Maupas. Ces tendances ne s'accomplissent pas sans quelques résistances explicites et tacites capables de contrecarrer, ou du moins ralentir la reclassification en cours.

Mots-clés : Gentrification, praxéologie, espaces publics urbains, usages, culture, mobilité, convivialité, résistances

Abstract : « Le Maupas » is part of the city of Lausanne. Because of some precursory signs, this neighbourhood is considered to be in the process of gentrification. This article deals with a praxeologic approach. It involves a dynamic conception of the urban public spaces and of gentrification. Studying the culture, the mobility and the conviviality features of « le Maupas », I try to highlight how social uses of urban settings manage resistance to change.

Keywords : Gentrification, praxeology, urban public spaces, social uses, culture, mobility, conviviality, resistance

Introduction

Cet article aborde la ville sous l'angle des pratiques et des usages qu'en font notamment les habitant-e-s, les travailleurs-euses et les passant-e-s, mais aussi sous l'angle des propositions d'action qu'offrent les infrastructures urbaines à leurs usager-e-s. Dans le cas d'un quartier de la ville de Lausanne, qui connaît actuellement un renouvellement de sa population, l'hypothèse de la mise en route d'un processus de gentrification a été faite. Basée principalement sur une approche praxéologique des espaces publics, la présente recherche propose l'étude de l'influence dans ce processus de certaines activités situées et d'aménagements urbains d'un quartier. Les résultats exposés ici proviennent d'un travail de thèse¹ en cours de réalisation. La

question posée concerne les façons dont *un quartier* procède pour résister à ce qui semble inéluctablement se produire : sa transformation, sa requalification. L'accent sera par conséquent mis sur les formes tacites de résistance. Elles sont la synthèse entre les « restes » (Piette, 2009, p.44) ou le non-intentionnel des actions situées, et la dimension actancielle des infrastructures matérielles, c'est-à-dire du bâti urbain. L'approche praxéologique fournit ici les clés d'un cheminement qui devrait aboutir sur une meilleure compréhension de ces résistances tacites.

« Le Maupas »

Le quartier étudié est situé à quinze minutes à pied du centre historique et commercial de Lausanne, ville suisse de 125'000 habitants et chef-lieu du canton de Vaud. Les habitant-e-s appellent couramment cette partie de la ville « Le Maupas »².

Référence électronique

May Du, « Résistances tacites face à la requalification d'un quartier urbain en voie de gentrification : Regard à partir du quartier Le Maupas, Lausanne. », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 9 numéro 2, 2009, [En ligne] : URL : <http://vertigo.revues.org/index8782.html>.

¹ Le titre provisoire de la thèse est : « Espace public urbain et processus de gentrification. Pour une étude praxéologique de l'habitat, de la culture et des relations sociales dans un quartier lausannois », Université de Lausanne.

² Cette portion de Lausanne n'est pas qualifiée par tous les habitant-e-s de « quartier ». Il s'agit pour certain-e-s de la « Rue

Celui-ci a une visibilité et une délimitation objective pour la municipalité de Lausanne, mais aussi pour l'association qui s'est battue afin que cette portion³ de la ville devienne une zone de circulation limitée à 30 km/h. L'association France-Collonges-Maupas (FCM) n'est pas la seule active. Un autre groupe s'est formé autour de la volonté de proposer chaque année une fête du quartier (depuis 2007) : le Maupazique. D'année en année, les fêtes de ce genre fleurissent. En août 2009, l'association FCM a à son tour mis sur pied un événement similaire. Parmi ces fêtes, on compte également des rencontres de voisinage : la « Fête des Voisins » ainsi que les fêtes de certaines rues, la plus connue étant la Fête des Echelettes. Avec la législature 2006-2011 de la municipalité de Lausanne, un grand projet urbain nommé « Métamorphose » a été esquissé. Ce projet comporte de nombreux volets. Certains sont en lien avec des projets à plus large échelle (cf. SDOL⁴ pour l'ouest lausannois notamment) et d'autres concernent des réaménagements infrastructurels de la ville de Lausanne (projet de construction d'un nouveau stade au sud, d'un écoquartier au nord, etc.). La préoccupation de répondre aux demandes (selon le point de vue des autorités) ou d'inciter (selon les opposants au projet Métamorphose) les revenus élevés à s'établir dans la ville, dénote une mouvance plus générale de dé-suburbanisation des classes les plus aisées⁵. Alors s'il n'y pas pour l'instant (en 2009) de planification qui viserait explicitement une gentrification massive de Lausanne, il est néanmoins possible de constater que beaucoup d'aspects concourent dans ce sens. Pour ce qui concerne le quartier du Maupas, il est indéniable qu'il comporte quelques traits reconnus comme précurseurs dans la carrière des quartiers en voie de

gentrification : quartier central⁶ anciennement ouvrier, importante présence d'artistes et d'étudiant-e-s, hausse des loyers et « multiculturalisme » apparent.

Processus de gentrification

Les travaux existants conçoivent habituellement la gentrification comme un phénomène bicéphale. D'un côté la gentrification est traitée par des travaux qui se focalisent sur les structures socio-économiques (révélées entre autres par la hausse des loyers) pour élaborer un argumentaire qui montre les effets potentiellement dévastateurs du phénomène (Smith, 1979 ; 1986 ; 1987). D'un autre côté, elle est considérée comme une amélioration des conditions de vie d'un quartier. Les travaux qui mettent l'accent sur cette face-là insistent sur le potentiel d'action des agents gentrificateurs (Ley, 1986 ; 1996). Cette catégorie particulière de la population d'un quartier se caractérise notamment par ses pratiques au niveau de la consommation (Beauregard, 1986 ; Lehman-Frisch, et Capron, 2007 ; Rose, 2006 ; Zukin, 1991) et de la reproduction (Butler, et Robson, 2003 ; Oberti, 1999 ; Van Zanten, 2001). Se dessine dès lors une distinction entre « nouveaux habitants » et « habitants traditionnels » (Chalvon-Demersay, 1998) ; les premiers tiennent un rôle de stimulation au progrès et au changement, et les seconds de garants d'une culture et de valeurs « traditionnelles » qui préexistent à l'arrivée des « nouveaux habitants ».

Cette conception duale de la population d'un quartier en voie de gentrification pose problème dans la mesure où elle tend à passer sous silence des catégories *hybrides* de la population. Ainsi en est-il par exemple des nouveaux habitants réfractaires au rehaussement de la qualité de vie d'un quartier (y voyant poindre une hausse des loyers et du prix des produits de première nécessité). Alors que certains habitants établis de longue date ne verraient pas d'un si mauvais œil l'amélioration de certaines infrastructures immobilières (concevant cela comme un accroissement possible de leur confort).

Un autre problème, provoqué par cette manière de concevoir la gentrification uniquement à travers l'arrivée de « nouveaux habitants » et le départ des « habitants traditionnels », se situe dans le fait de ne s'interroger que sous l'angle des conséquences induites. Une telle considération gomme toute dimension dynamique et processuelle au phénomène de la gentrification. Afin d'en rendre compte dans sa teneur dynamique, il me semble indispensable de mettre à jour les conditions de son émergence ainsi que celles de sa réactualisation. Selon la perspective adoptée ici, la gentrification n'est par conséquent à concevoir ni comme un fait en soi ni comme une réalité a priori. Au mieux (ou au pire, selon le point de vue adopté) il s'agit d'un phénomène décelable a posteriori. De plus, comme beaucoup de

du Maupas ». Il arrive aussi que le terme de « quartier » ne soit pas relevant.

³ Cette zone comprend pour l'association FCM toutes les rues qui se trouvent entre l'avenue d'Echallens, l'avenue de Beaulieu, l'avenue des Bergières et le chemin de Montétan ; ces axes n'étant eux-mêmes pas inclus dans cette zone. Alors que pour la ville de Lausanne, ce « quartier » est plus étendu vers l'ouest, allant jusqu'au Parc de Valency. Cette dernière délimitation est celle qui est utilisée pour le profil statistique du quartier effectué par la ville. Notons que ces limites sont mouvantes, renégociables (mais pas en n'importe quels termes) et dépendent de l'entité pour laquelle elles font sens. Actuellement, l'association FCM pense à étendre les limites du quartier vers l'est, soit vers le centre de la ville de Lausanne, au-delà de l'avenue de Beaulieu.

⁴ Il s'agit du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois. Il a été initié en 1999 et comporte six grands chantiers. Voir le site : <http://www.ouest-lausannois.ch>, consulté le 12 janvier 2009.

⁵ Ce constat s'appuie autant sur des discours prononcés par des municipaux de Lausanne que sur une étude (Du, 2009b) faite à partir d'un corpus constitué d'articles de presse d'un journal suisse romand : « 24 heures ».

⁶ Plus précisément ce quartier se trouve à l'extrême ouest du noyau central de Lausanne et au commencement de la première couronne.

phénomènes, la gentrification n'est pas un événement ponctuel qui surgit à un moment donné, puis disparaît. Elle correspond à un processus qui est situé par rapport à un espace particulier et qui s'étend temporellement sans que l'on ne puisse nécessairement anticiper son ampleur. Certains quartiers étudiés sont par conséquent « en cours de gentrification » (Herzhaft-Marin, 1985). Cela sous-entend qu'il existe des processus de gentrification qui échouent.

Je mentionnerai encore que le processus de gentrification peut engager et dépendre autant des volontés politiques (par exemple les politiques urbaines qui tentent de revaloriser certains quartiers) que des agir situés de la part des acteurs immédiatement concernés (habitant-e-s, travailleur-euse-s, passant-e-s, associations de quartier). Il devient alors pertinent de distinguer les processus de gentrification dont l'impulsion provient du haut (des autorités), de ceux dont l'impulsion est donnée par des groupes locaux qui se composent autant d'anciens que de nouveaux habitants. Dans le quartier du Maupas, nous avons plutôt affaire à cette deuxième situation, où l'impulsion est donnée par le bas.

Le parti pris de cet article est de mettre en lumière les actions et les configurations résistantes à une éventuelle gentrification par le bas. De par la nature de celle-ci, une résistance organisée n'est pas encore possible car inadéquate. Néanmoins si une telle impulsion de changement s'effectue déjà, il n'y a pas de raison de croire que des mouvements (même microscopiques) de résistance n'aient pas lieu simultanément. Le recours au concept de *résistances tacites* est une façon d'étudier cela.

Résistances tacites

A partir du constat d'une probable gentrification en cours au Maupas, est posée la question suivante : comment *un quartier* aux signes précurseurs d'une gentrification résiste-t-il ?

Définies classiquement par des formes d'action collective, les résistances relèvent avant tout d'individus constitués en groupes qui ont pour but de défendre une cause, revendiquer un droit ou dénoncer un état de fait. C'est pourquoi il est proposé ici de distinguer ce premier type de résistances des *résistances tacites*. Ces dernières sont en quelque sorte les coulisses (Cefaï et Lafaye, 2001 ; Eliasoph, 2003) et le prélude des résistances organisées. Elles constituent la partie immergée des formes de contestation ouverte.

La façon par laquelle il est proposé ici d'aborder les résistances tacites s'appuie sur la multiplication des sujets porteurs de résistance – la résistance étant entendue comme la capacité de contrecarrer, de freiner quelque chose de non-souhaitable. En plus de comprendre les sujets humains collectifs (associations, groupes) et individuels, il s'agit de tenir compte de la place qu'occupent les sujets non-humains.

Au niveau théorique, « le quartier » est considéré comme un sujet d'action possédant des caractéristiques comparables à celles des sujets humains. La perspective latourienne des objets-actants (Latour, 1993 ; Latour, 1994) sert à poser les bases du cadre théorique de cette recherche. Dans une telle perspective, non seulement l'ontologie des entités immatérielles (par exemple : Dieu⁷, la société, un quartier) est prise au sérieux – comme étant des accomplissements situés – mais aussi l'efficacité d'actants matériels comme un ascenseur ou un trottoir. Appliquée aux entités, aux acteurs et aux actants, cette perspective part du principe qu'humains et non-humains sont avant tout culturels, avant tout sociaux. « La nature » ou « le naturel » relève par conséquent du social naturalisé. Quand il est dit que « le quartier est capable de résistance », il ne faut pas comprendre une naturalisation du « quartier », mais plutôt sa culturalisation sociale. A fortiori, tout socialement imprégné et façonné soit-il, « un quartier » est un actant aux propriétés avoisinantes celles des acteurs humains.

Dans le domaine de la sociologie urbaine, l'approche d'Isaac Joseph est sans nul doute celle qui apporte le plus de mises en application d'une conception de la ville à la fois comme support, ressources et propositions d'action impliquant des compétences des usagers et/ou des entraves selon la situation étudiée (Joseph, 1998).

Dans cette continuité, je propose une sociologie des controverses sans controverses, dans le sens où je vais tenter de mettre en relief ce qui est d'habitude considéré comme de l'ordre du décor. Pour les approches classiques des controverses, les conflits sont des moments inespérés. En exhibant des positions cristallisées, ils donnent un aperçu des configurations sociales jusqu'alors dormantes. Si les travaux⁸ dans cette perspective sont foisonnants, plus rares sont ceux qui parviennent à rendre compte des configurations urbaines quotidiennes, sans évacuer ni la question des structures sociales, ni l'engagement des acteurs sociaux. Une conception gestaltiste des troubles, comme partie saillante des configurations sociales, ressort néanmoins de certains travaux (Breviglieri et Trom, 2003 ; Ibarra et Kitsuse,

⁷ Dans cette même veine, on peut citer les travaux d'E. Claverie (Claverie, 1993) et d'A. Piette (Piette, 2002).

⁸ Parmi les travaux pouvant se voir appliquer une approche en termes de « controverses » ou de « problèmes sociaux », se trouvent par exemple les études sur les banlieues et les ghettos (Tissot, 2007 ; Wacquant, 2007 ; Wirth, 2006), ainsi que les recherches sur les mouvements squat (Pattaroni, 2007). De manière plus générale, les travaux qui adoptent une perspective critique sur la ville et les quartiers comportent une partie sur les modalités de cohabitation des populations, et par conséquent, de leurs luttes pour la (ré)appropriation des espaces (Elias et Scotson, 1997 [1965] ; Grafmeyer, 1991 ; Smith, 1996).

1993). Il est dès lors possible d'étudier les expériences quotidiennes⁹ et non uniquement les conflits.

Les formes de résistance tacite, moins identifiables que des actions politiques organisées, s'insèrent néanmoins plus profondément dans les trames quotidiennes d'action. Le pari de cet article consiste à mettre en valeur ces éléments quotidiens précisément. Dans beaucoup de travaux, ils sont au mieux relégués au rang de décor, au pire invisibilisés. Contre cela, l'objectif est dès lors de leur donner au sein de mes analyses un poids similaire à ceux des événements et personnages principaux. Je vais essayer de montrer qu'une prise en compte conjointe des aspects infrastructurels (ou physiques), des pratiques et des attitudes situées, peut fournir un éclairage fort sur les formes actuelles de « l'agir urbain »¹⁰.

Praxéologie des espaces publics urbains

Le pan théorique et le pan méthodologique de mon travail s'articulent dans une approche praxéologique (Quéré, 1991) des espaces publics urbains¹¹. Celle-ci permet non seulement de rendre compte d'activités situées dans leur dimension processuelle et méthodique, mais constitue de plus une démarche concrète que l'observateur-trice peut suivre dans son enquête de terrain. Au sens de Louis Quéré, la praxéologie est bien plus que l'étude « du faire » telle que la définition commune de ce concept le laisse entendre. Elle tente davantage de renouer avec le « champ phénoménal » que certaines sociologies auraient perdu de vue (Quéré, 2004). C'est pourquoi le verbal n'est pas le seul mode de communication pris en compte. Le non-verbal est tout aussi important à étudier. L'étude « du faire » est donc un raccourci pour nommer cette démarche, car ce qui ne se fait pas, et ce qui pourrait être fait par exemple, sont également à inclure dans le non-verbal. Le cognitif y a donc aussi sa place.

En conséquence d'une telle posture par rapport au monde, certaines méthodes semblent plus appropriées : l'observation-participation, les méthodes visuelles, l'ethnométhodologie, la « phénoménographie », la « sociologie lyrique ». Elles ont toutes en commun l'objectif de rendre compte de la présence du/de la chercheur-se au sein son terrain d'enquête. La mise en pratique constitue néanmoins un point faible de la belle intuition québécoise. Car dans les meilleurs des cas, son application s'appuie (uniquement) sur les outils systématisés par l'ethnométhodologie : l'analyse de conversation, l'analyse

multimodale, l'analyse de catégorisation. La praxéologie peine à proposer ses propres outils d'enquête.

Sans entrer en conflit avec l'ethnométhodologie praxéologique, la mise en application de la praxéologie québécoise proposée dans cette recherche consiste d'abord à faire usage de méthodes capables de restituer des cours d'action ainsi que de leur latéralité. Ces à-côtés correspondent à ce qu'Albert Piette nomme les « restes ». Il s'agit enfin de recontextualiser les résultats dans le cadre d'une sociologie praxéologique critique qui ne s'épargne pas les analyses en termes de rapports de pouvoir, d'aliénation ou d'injustice (Du, 2009).

Au fil de cet article, je vais mobiliser divers éléments du quartier du Maupas : magasins ethniques, trottoirs, routes, vélos, fêtes de quartier, ascenseurs. Par souci de clarté, je les présente comme représentatifs de trois dimensions : la culture, la mobilité et la convivialité. En suivant la ligne tracée tissant le cadre théorique latourien avec la démarche empirique québécoise, les situations observées et décrites mettent en scène à la fois la place active des infrastructures urbaines et les effets des usages situés de ces infrastructures sur les orientations vers lesquelles pourrait tendre le quartier.

Méthodes et terrain d'enquête

Le principal mode de rapport au terrain qui a fourni le matériau empirique pour la présente étude est l'observation-participation. La plupart des situations d'observation ont été possibles par mon insertion antérieure au terrain, en tant qu'habitant du quartier. J'y réside depuis une dizaine d'années. Le corpus de données récoltées est constitué principalement de notes de terrain, c'est-à-dire de descriptions de situations observées. Sur une durée de trois ans et demi, le travail de récolte de données empiriques a abouti à une cinquantaine de descriptions de situations (correspondant à 20 minutes jusqu'à une journée de présence au terrain), une trentaine d'heures de films vidéo, plus de 200 photographies, pléthore de documents médiatiques (coupures de presse, émissions télévisées, etc.) et une grande quantité de documents produits par les acteurs eux-mêmes (affiches, dépliants, publicités, photographies, blog du quartier, etc.). Les situations étudiées ici représentent un aperçu de l'ensemble du corpus empirique. Un tri raisonné a été effectué auparavant au sein du matériau brut.

Etant donné les spécificités de l'implication que peut entraîner ma participation résidentielle, je recours à des méthodes ethnographiques qui tentent de formaliser la place de l'observateur-trice comme élément à part entière dans le processus de constitution des données. Ces méthodes sont par exemple la « phénoménographie » (Piette, 2009), la « sociologie lyrique » (Abbott, 2007) ou plus largement les méthodes mobilisées pour étudier les espaces publics urbains (Grosjean et Thibaud, 2001). Dans la saisie d'activités rapportées à des contextes matériels, et inversement, j'ai eu également recours à

⁹ Dans cette perspective, on trouve par exemple des travaux sur les temporalités des cours d'action en milieu urbain (Coutras, 1989 ; Petonnet, 1968 ; Villeneuve, Trudelle et Pelletier, 2007).

¹⁰ Voir le numéro 31 de la revue *Multitudes* (2008), « Inventer le commun du monde. Une micropolitique de la ville : l'agir urbain », et notamment l'article suivant : Negri, 2008.

¹¹ Ils sont définis comme étant des espaces concrets de visibilité (Chaniel, 1992, p. 66).

des méthodes visuelles. Les dispositifs photographiques ou vidéo, et les perturbations induites par ceux-ci, représentent un fait à observer, au même titre que ce qui peut être capturé au moyen de ces dispositifs¹². Les images présentées tout au long de ce travail tiennent un rôle qui dépasse celui de la simple illustration. Elles doivent être considérées également comme des éléments réflexifs et analytiques.

La manière employée ici pour retranscrire les situations observées s'approche sans doute le plus du style « phénoménographique ». Ce dernier rassemble des formes d'« auto-ethnographie » (Piette, 2009, p. 77) et d'« hétérophénoménologie » (Dennett, 1993 [1991]). La première personne du singulier des notes de terrain est considéré comme un point de vue parmi d'autres. Elle devient par conséquent au moment des analyses un sujet observé et à étudier au même titre que ceux déjà décrits à la troisième personne du singulier ou au pluriel durant les transcriptions de terrain. En l'occurrence, suivant le cadre théorique latourien qui a été présenté, des objets et des éléments du décor tels qu'un trottoir ou une route sont à considérer à leur tour comme des sujets d'action.



Figure 1. L'étroitesse et la déclivité du début de l'avenue de France ouvrent sur une zone limitée à 30 km/h et engagent le conducteur ou le piéton dans une zone résidentielle du centre-ville et au commencement de la première couronne lausannoise. Photo : M. Du, 2008.

Culture

Dans cette première partie, c'est un morceau de l'avenue de France qui est à l'honneur. Elle est une des artères principales du quartier du Maupas. Les premiers numéros de cette avenue représentent une des démarcations de la zone limitée à 30 km/h. Se retrouvent côte à côte, sur le flanc des numéros pairs de cette avenue, un café-restaurant vietnamien, une épicerie orientale (le gérant vient du Bangladesh), un snack-bar kebabs, un traiteur

indien, une autre épicerie orientale (le gérant est cette fois-ci cingalais) et une épicerie africaine (le gérant est algérien)¹³. Ces six commerces se partagent un trottoir sur environ 20 mètres de long pour 1,50 m. de large.



Figure 2. L'exiguïté du trottoir, les rétrécissements et l'encombrement de la voie impliquent de la part des piétons une régulation fine de leurs croisements. Au point que la prise de vue photographique, qui demande un temps d'immobilité et donc d'obstruction, devient problématique durant les principales heures d'affluence. Photo : M. Du, 2008.

L'avenue de France est donc aussi une rue ouverte au trafic routier. Une ligne de bus passe d'ailleurs par cette route étroite. Des deux côtés de celle-ci sont disposées des places de stationnement (à ce niveau de la rue, les places (blanches) sont payantes, alors que plus loin, l'accès aux places (bleues) se régulent au moyen d'un disque de stationnement autorisant l'occupation de la place pendant une heure). La proximité d'un arrêt de bus (pour des lignes qui desservent entre autres la gare ferroviaire) amène par intermittence des flots de passant-e-s et d'habitant-e-s qui empruntent cette avenue pour se rendre chez eux-elles. De façon plus significative les dimanche soirs, des valises à roulettes donnent des allures voyagistes à ces micro-migrations. Pourtant dans ces flots, rares sont les voyageurs qui viennent de loin. Il s'agit plutôt d'étudiant-e-s qui après un bref week-end dans la résidence parentale, retournent dans leur réalité (pour la plupart) universitaire, comblé-e-s par quelques produits faits maison, et du linge propre. Le raclement des roues de valises sur le bitume, le claquement des chaussures à talon, les coups de frein de trottinette, participent de la dimension auditive de ce bout de trottoir, qui à cet endroit possède une déclivité manifeste pour le piéton.

N'étant pas uniquement un élément du décor dans lequel se meuvent passant-e-s, habitant-e-s et travailleur-se-s, mais également un dispositif qui offre des « prises »¹⁴, qui propose des

¹² A ce propos, voir : Du et Meyer, 2008 ; Meyer, 2008 ; Papinot, 2007.

¹³ Cette configuration date de l'année 2008. En été 2009, cette épicerie africaine a fermé ses portes.

¹⁴ Bien que dans le sens commun, cette notion se comprend relativement bien, je me réfère ici plus spécifiquement à l'usage qu'en fait Isaac Joseph. Pour cet auteur les « prises » sont des

orientations limitées d'action, le trottoir est un « actant » aux côtés des acteurs humains. En l'occurrence, les modalités d'occupation des trottoirs à ce début de l'avenue de France résultent d'actions conjointes entre usagers et infrastructure (Figures 1 et 2).

Les épiceries ont pour habitude de sortir devant leur échoppe quelques produits frais (fruits et légumes). Elles s'approprient ainsi quelques dizaines de centimètres de la largeur du trottoir, sans que cela ne soit perçu comme un étalement exagéré de leur part. Connaissances et/ou client-e-s de ces divers commerces profitent d'un achat pour faire un brin de causette. Cela a souvent lieu sur un bout de trottoir, entre deux étals, à cheval parfois entre le trottoir et la route. Si l'on ajoute à ces occupations, les stationnements de véhicules (de livraison pour les commerces ou des véhicules de particuliers qui sont souvent des client-e-s) à moitié sur la route à moitié sur le trottoir, ainsi que les passages usuels des piétons, les situations de croisement sont rarement de l'ordre de l'évitement civil – qui n'est possible seulement lorsqu'une distance suffisante sépare les personnes amenées à se croiser.

Très souvent, le passage se resserre au point de ne pouvoir laisser circuler qu'une ou deux personnes. Ces rétrécissements résultent de configurations diverses. Il peut s'agir par exemple de la présence simultanée d'un étal et d'un groupe de personnes, d'un étal et d'une voiture, d'un groupe de personnes et d'une voiture, d'une pile de cartons et d'un étal, d'une poubelle et d'un groupe de personnes, etc. L'encombrement du trottoir peut provenir aussi de certaines « extensions » des passant-e-s, comme une canne blanche, une poussette, un chien au bout d'une laisse, des sacs de commissions, etc. Le fait de marcher à deux constitue déjà un regroupement faisant corps et perceptible par autrui (Gilbert, 2003), autorisant ainsi une tenue côte à côte, qui représente également une forme d'obstruction.

Dans tous ces cas de figure, les croisements épaule à épaule de personnes ayant des directions opposées ne sont pas possibles. Les passages différés s'opèrent alors au moyen de verbalisation¹⁵ et/ou de visibilisation de signes¹⁶ servant à montrer que l'on

qualités de certains objets, certains cadres bâtis, etc. qui leur confèrent soit en une ressource mise à disposition pour leurs usagers, soit en un obstacle (Joseph, 1998, pp. 44-45). De ce fait, cette conception des « prises » d'I. Joseph est très proche du concept d'« affordance » de J. Gibson (Gibson, 1977).

¹⁵ Il s'agit souvent de paroles telles que : « Pardon » ou « Excusez-moi ».

¹⁶ Ces signes non-verbaux comprennent les échanges de regards. Très souvent le fait réciproque de s'assurer que l'autre prend en compte son regard, puis de diriger son regard vers un point afin de signifier la trajectoire que l'on va emprunter, permet aux personnes coprésentes de se coordonner corporellement au moment du croisement. Les situations de télescopage, c'est-à-dire de non-coordination au moment du croisement des corps,

désire passer, pour les uns, et pour les autres, que l'on est disposé à céder momentanément un morceau de trottoir. C'est ainsi que l'adoption d'une marche en file indienne est la pratique de gestion piétonnière la plus largement mobilisée. Celle-ci régule sur la longueur ce qui n'est pas possible dans la largeur.

« Je monte l'avenue de France d'un pas ni pressé ni lent. Aux abords d'une des épiceries, un petit bouchon se forme. Je me retrouve derrière deux personnes qui semblent vouloir laisser passer les personnes qui arrivent en face. L'étroit goulet qui est donné à franchir ne laisse filtrer qu'une personne à la fois. Un soupir audible est lâché par la personne juste devant moi, c'est-à-dire celle qui est derrière la tête de cette file éphémère. Peut-être que ce soupir perceptible par tous les participant-e-s à la situation a été émis en direction des personnes qui viennent en face ? A moins qu'il soit destiné à la personne de la file qui a cédé le passage ? Toujours est-il que ce petit agacement a été perceptible jusqu'à l'extrémité de la file qui attendait. Quand les personnes en face ont enfin dépassé notre file, et que la première personne de la queue a pu prendre le passage resserré, la personne en deuxième position se précipite à son tour dans cet espace rétréci, se défaisant et défaisant par ce même déplacement l'existence de la file. »

Dans ces situations de face à face impliquant deux files de personnes, il est possible d'observer des expressions significatives de mécontentement. Un soupir lâché de façon ostentatoire par un passant derrière une personne au pas trop peu empressé voire arrêtée, signifie avant tout son impossibilité de la dépasser. En d'autres termes, ce soupir est sans doute moins adressé à la personne devant lui, que lancé comme le signe et le constat de comportements qu'il se voit contraint d'adopter. Il est amené à attendre d'abord que les personnes venant en face passent avant leur file, puisque peut-être par politesse, ou par imposition/soumission, la file en face s'est trouvée dans la position préférentielle pour l'engagement premier dans ce passage. Concrètement, il attend que la personne devant lui ait fini d'attendre le passage des autres en face. Ce n'est qu'après le passage de la personne devant lui, qu'il peut enfin se défaire de la file qui lui imposait des lignes spécifiques de conduite.

Les situations tendues mais non-conflictuelles de croisement sur ce bout de trottoir donnent un peu à voir de la teneur sociale de ce quartier. Praxéologiquement parlant, ce quartier est en fait moins multiculturel que laisserait supposer ce bout de l'avenue de France. La présence de commerces qui proposent des produits « exotiques » ne prend pas le dessus sur les commerces plus « traditionnels ». L'une de ces épiceries (celle dont le patron est

sont dues soit à l'absence d'échange de regards, soit à un échange trop insistant (quand les personnes continuent à se regarder, sans détourner leur regard et ainsi sans s'informer mutuellement de leur cheminement respectif).

originnaire du Sri Lanka) a pignon sur rue depuis 16 ans ; elle a su se maintenir et s'actualiser au fil du temps. En miroir et de manière similaire, le début de la rue du Maupas, rue parallèle à l'avenue de France, comprend des commerces considérés comme « traditionnels » (une pharmacie, un cordonnier, une boucherie, un kiosque, un horloger, un tea-room, un magasin hi-fi, etc.) qui ont dû tout autant s'adapter pour pouvoir continuer d'offrir.

C'est pour l'instant une certaine plasticité des espaces publics qui en ressort, et en l'occurrence de la plasticité de ce bout de trottoir. Un éventail élargi de modalités d'engagement peut en effet être observé. L'analyse faite plus haut d'une situation de croisement, si elle montre un cas limite dans la gestion des passages sur un trottoir, prouve l'existence de pratiques capables de réguler ces espaces. Cette capacité d'autorégulation de ces espaces atteste de leur autonomie. La plasticité constatée se traduit par la diversité tant des formes de situations possibles que des formes d'action et des modalités d'engagement qui y sont permises. Il est possible de se rencontrer, de s'éviter (changer de trottoir par exemple), de s'attarder, de se presser, de se reconnaître, de s'ignorer, etc.

Le fait qu'il n'y ait pas, à l'échelle du quartier, une de ces modalités qui prédomine sur les autres confère aux espaces publics qui le constituent, une certaine complexité et identité non-prédéfinies, qui peuvent être à tout moment réactualisées et redéfinies. Si l'informe, l'inclassable, l'indéterminé peuvent inquiéter, il est possible également qu'ils représentent des formes tacites de résistance face au processus de gentrification qui a besoin au contraire de singulariser, c'est-à-dire de déterminer et définir les espaces qui composent un quartier.

Mobilité

Une manière d'identifier et de délimiter le quartier du Maupas passe par sa correspondance géographique avec la zone de circulation 30 km/h, limite de vitesse imposée à la demande des membres de l'association de quartier France-Collonges-Maupas. Dans le déploiement de cette zone à vitesse réduite, l'injonction de circuler selon la limite indiquée traduit en premier lieu la réalité multivariée des modalités de déplacement. Il est possible de s'y déplacer en voiture individuelle, en taxi, en bus, en moto, en scooter, en vélo, en trottinette, à pied (seul-e, avec des enfants, avec une poussette, avec une canne en tant que malvoyant-e-s, etc.) (figure 3). La complexité des modalités d'engagement que j'ai pu montrer par rapport au trottoir de l'avenue de France, s'observe également à l'échelle du quartier au niveau des modalités de déplacement.



Figure 3. Parmi les multiples modalités de déplacement dans le quartier du Maupas, les vélos semblent marginalisés par une infrastructure peu adaptée à leur circulation et leur stationnement. Les trottoirs et les entrées d'immeubles privés sont dès lors appropriés pour combler ce manque. Photo : M. Du, 2008.

Il n'est cependant pas inutile de remarquer la quasi absence des vélos. Le défaut de pistes cyclables, qui n'est pas sans lien avec l'étroitesse des rues de ce quartier, explique partiellement ce fait. Lausanne n'est pas une ville pourvue d'un réseau très fourni de pistes cyclables¹⁷. De plus, la quasi totalité des rues et des chemins qui donnent corps au Maupas sont à sens unique et n'offrent ainsi pas d'espace de sécurité suffisant pour faire circuler côte à côte un-e cycliste et un véhicule quatre roues. Les vélos préfèrent souvent emprunter les trottoirs (pouvant par la même occasion rouler dans le sens inverse à celui des véhicules).

En tenant compte de la morphologie des quartiers gentrifiés, on constate fréquemment que les infrastructures favorisant les mobilités douces sont non seulement présentes mais de plus très souvent exhibées. Elles sont comme l'expression concrète de convictions propres au gentrificateur – souvent dépeint comme un « bobo ». L'absence remarquable d'infrastructures encourageant les déplacements en vélo au Maupas révèle alors des rapports polarisés dans le domaine de la mobilité. Sans doute un trait marquant du quartier se trouve dans l'importance prise par la marche à pied. Pratiquée dans l'articulation avec des parties à l'extérieur du quartier, elle se combine souvent avec l'usage des transports publics (bus, métro, train).

Caractérisant avant tout la population aisée qui préfère habiter au centre-ville plutôt qu'en périphérie, la mobilité accrue de celle-ci se traduit à la fois au niveau des déplacements physiques (ce sont souvent des pendulaires) et au niveau des « déplacements » sociaux (ascension professionnelle)¹⁸. La mobilité a en l'occurrence besoin de place pour s'accomplir. Or dans le quartier du Maupas, nous avons vu que la place est très restreinte. Dans ce contexte, même si l'on trouve un vaste panel de modalités de transport, l'absence de place et d'espace

¹⁷ En 2005, 30 kilomètres de pistes cyclables ont été aménagés.

¹⁸ Dans ce double sens physique et social de la mobilité, il est alors proposé de parler davantage de « motilité » (Lofland, 1998 ; Kaufmann, 2007).

freinerait le développement éventuel de ce quartier sur la voie de la gentrification. Limité ainsi dans l'espace qu'il peut offrir, le Maupas résisterait encore un peu. Alors que les agents gentrificateurs y prennent petit à petit place.



Figure 4. Le mouvement supposé de gentrification se confronte aux difficultés d'une accessibilité limitée et contrainte des configurations d'activités et d'infrastructures du quartier. Ici le ramassage des ordures dévoile cette vulnérabilité. Photo : M. Du, 2008.

Convivialité

Dans cette troisième partie, je souhaite me référer à des scènes auxquelles j'ai pris part en tant que membre du quartier. Il est question ici de fêtes de voisinage et de discussions informelles dans le cadre d'une réunion de l'association France-Collonges-Maupas.

Depuis peu (huit à dix ans), la vie du quartier du Maupas se voit ponctuée par des fêtes qui au départ s'organisaient spontanément autour de groupes d'ami-e-s aimant à se retrouver autour d'un verre (Figure 5). Si ces fêtes informelles continuent à exister, des événements plus officiels sont pris en charge actuellement par des associations plus ou moins fixes. Parmi ces rassemblements, on peut citer le Maupazique, la fête des Echelettes, la Fête des Voisins¹⁹ et la « sangria de la Saint-Nicolas ». Pour l'été 2009, une fête dite de quartier a été organisée, pour la première fois sous ce nom, par l'association FCM. Un but affiché de ces événements qui se déroulent habituellement dans des lieux

publics du quartier (places, square, préaux, trottoir, etc.) consiste à faire se côtoyer des personnes qui ne se seraient sans cela peut-être jamais rencontrées. A la différence des situations ordinaires, les rencontres qui prennent place lors des fêtes de quartier donnent a priori aux participant-e-s un trait en commun, celui d'habiter le quartier (d'y avoir habité à une époque ou encore parfois d'avoir simplement des liens avec une personne, par exemple un-e ami-e qui y réside). Ainsi les questions banales posées entre personnes inconnues lors de ces fêtes sont davantage de l'ordre de : « Où habitez-vous ? », que celles qui concernent le nom ou la profession des personnes coprésentes. Ces dernières questions sont plus usitées dans des banquets, des colloques ou des bistrots. Dès lors les conversations qui découlent de cette question sur le lieu de résidence prennent souvent la forme d'un échange d'adresse dans un premier temps, et dans un deuxième temps, d'un positionnement géographique qui tente de relier les deux lieux de résidence (par exemple : « J'habite la rue parallèle plus haut à la vôtre. »). Cela suffit souvent pour engager les personnes coprésentes à partager des anecdotes, des avis, des doléances, des joies, etc. soit à propos des lieux respectifs de résidence, soit à propos du quartier en général.



Figure 5. Annoncées entre autres par voie d'affichage public dans le quartier, les fêtes de voisinage, sous leurs diverses déclinaisons, sont l'occasion de réinvestir des lieux publics, coins de rue ou squares, peu utilisés au quotidien comme espace de convivialité, comme lieu où l'on peut « camper », comme endroit que l'on peut occuper l'espace d'un instant. Photo : M. Du, 2008.

Ainsi la question de l'habiter tient lieu de ressource interactionnelle dans les situations de coprésence lors de ces événements citoyens. La multiplication de ces occasions de se rencontrer dans des espaces publics participe à l'amélioration de la qualité de vie du quartier, en l'occurrence dans sa dimension relationnelle. Le fait que les initiatives d'organiser de tels événements viennent des acteurs locaux et non des autorités communales ou municipales (sauf pour la Fête des Voisins), confère à ceux-ci une existence pour soi, et par conséquent non (encore) instrumentalisée par une instance extérieure (autorité ou projet politique). En tenant compte uniquement de la dimension relationnelle, il serait plus approprié de parler de processus d'amélioration ou d'évolution positive, au lieu de processus de gentrification. Par conséquent, il serait encore moins question de « requalification » du quartier, puisque ce sont les habitant-e-s

¹⁹ Cette fête ne relève pas initialement de volontés locales. Elle est organisée au niveau européen. Des villes comme Lausanne y ont souscrit. Sa mise en application au niveau des quartiers a davantage pris la forme de fêtes d'immeubles (des fêtes entre personnes qui se connaissent déjà) et plus rarement de fêtes à plus large échelle.

eux-elles-mêmes qui promeuvent les occasions de rencontres festives de voisinage. Pourtant même dans ce cas de figure, il n'y aucune certitude sur l'issue des changements en cours.

Parmi les discussions auxquelles j'ai pu prendre part, un échange à propos de l'installation possible d'un ascenseur dans un immeuble m'est apparu significatif quant au type de rapports qu'entretiennent actuellement certaines catégories émergentes de population du quartier. La discussion a débuté ainsi : « Un bruit court concernant une volonté de la gérance de l'immeuble [...] d'installer un ascenseur... ». À partir de là, des avis polarisés se sont exprimés. Les avis favorables à l'introduction de l'ascenseur avancent entre autres le critère du confort : « Ça serait plus pratique un ascenseur... par rapport aux escaliers... ». En face, c'est le principe même qui dérange et auquel l'on s'oppose. L'ascenseur est perçu comme un élément justifiant la hausse des loyers. Puisqu'il n'est pas question pour ces sceptiques de nier les conditions contraignantes qu'impose une cage d'escaliers, notamment pour les personnes à mobilité réduite, c'est par le recours à une boutade que leur avis s'est le plus clairement manifesté : « Quand la tomme [de fromage] dépassera cinq francs, je déménage. ».

Si le désaccord n'exclut pas forcément une compréhension mutuelle, on voit tout de même se dessiner ici des attentes et des projets divergents quant à la question de l'habiter. D'un côté, une logique de proximité construit le cadre de pertinence de l'expérience vécue de l'habiter. Le fait de pouvoir s'appuyer sur une technologie qui permet d'alléger certains aspects singuliers du quotidien, prime sur le coût que peut induire l'introduction de cette technologie. L'argument des opposants est balayé par l'affirmation d'une inévitable hausse des loyers, avec ou sans restauration des aménagements résidentiels. De l'autre côté, une logique d'anamorphisme explique en partie la méfiance : un élément isolé (l'installation d'un ascenseur) pouvant entraîner l'avènement de conséquences non-souhaitées (une hausse du loyer). Le confort est perçu ici comme un élément suspect, pouvant redimensionner artificiellement les cadres de vie du quartier. Dans cette logique, l'ascenseur est appréhendé comme un agent gentrificateur menaçant.

Ainsi les deux positions plus ou moins antagonistes dessinées font émerger deux catégories de population distinctes suivant le contexte de discussion décrit. Il y a d'une part une position pouvant être qualifiée de progressiste (celle qui prône la modernisation des aménagements) et, d'autre part, une position qui ressemble à première vue à une position réactionnaire (celle qui montre des signes de résistance et de prudence face aux changements pensés comme étant imposés).

Le fait remarquable dans la situation étudiée se situe au niveau des interlocuteurs. Les habitants qui ont défendu un point de vue progressiste sont des personnes retraitées vivant depuis quelques dizaines d'années dans le quartier. Alors que ceux qui se sont exprimés avec réticence vis-à-vis de l'ascenseur sont des

personnes définies généralement comme de « nouveaux habitants ». Ils habitent le quartier depuis peu (deux à trois ans), ils sont ou ont été récemment encore des étudiants (universités ou hautes écoles spécialisées).

Pourtant, moins à cause des caractéristiques que je viens de citer qu'en raison des liens que chacun tisse avec la gentrification possible du quartier, il faut nuancer les positions respectives. Promouvoir la qualité de vie en valorisant les dépendances matérielles, en l'occurrence technologiques, afin de faire correspondre plus ou moins les ressources personnelles avec les attributs environnementaux, renvoie davantage à une posture pouvant être qualifiée de *progressisme conservateur*²⁰. À l'inverse, se montrer sceptique face à ce qui peut survenir, étant donné que les conditions (entre autres économiques) de vie sont tout juste supportables, correspond à une sorte de *conservatisme critique* qui n'a rien à voir avec un conservatisme naïf ou de réaction. Ces positions-là ne sont pas des positions inconnues en politique. Il est cependant intéressant de les voir opérer concrètement dans des situations quotidiennes, et venir troubler les conceptions classiques des apports impartis aux catégories respectives de la population.



Figure 6. Si les deux scènes présentées ici semblent s'opposer dans leurs attributs interactionnels (la tension lors de l'attente à un feu d'un passage pour piétons, d'un côté, et, la détente sur un banc public aux abords d'une fontaine, de l'autre côté), elles ne forment en fait qu'une seule et même réalité, celle du Maupas. Cette réalité paradoxale est-elle un trait constitutif des quartiers en voie de gentrification ? Photo : M. Du, 2008.

Le Maupas résiste

Qu'il s'agisse de la dimension culturelle, de la question de la mobilité ou des aspects conviviaux, on découvre des tendances contradictoires qui ne semblent pas pour l'instant faire pencher le processus de gentrification du Maupas vers son accomplissement ou vers son échec. À chaque fois, un cadre propice au changement et notamment à la gentrification manque

²⁰ Je me réfère ici davantage au concept de « conservatisme progressiste » de Luc Boltanski (Boltanski, 2008, p. 159) qu'aux partis politiques de certains pays portant cette même étiquette.

de se stabiliser en raison de l'indétermination des pratiques et des usages qui y prennent place actuellement ainsi que de leur incomplétude.

La grande diversité des commerces (exotiques et traditionnels) et la plasticité des espaces publics devraient favoriser la gentrification. Or, j'ai montré que praxéologiquement parlant, diversité et plasticité tiennent également le rôle d'entrave au changement, donc contribuant aux formes tacites de résistance. La même conclusion contre-balancée s'impose ensuite dans l'analyse des rapports entre la variété des modes de transport et la place limitée consacrée à leurs usages (par exemple la pratique et le stationnement des vélos). Dans mes observations des aspects conviviaux et relationnels, j'ai montré enfin qu'il est nécessaire d'ajouter au sein des positionnements individuels possibles face à une éventuelle gentrification, des opinions hybrides autres que celles qui ont été déjà largement étudiées (les positions partisans et réfractaires). Ces opinions hybrides et a priori paradoxales possèdent également des effets, au même titre que celles qui sont plus courantes. Si les positions partisans et réfractaires renvoient logiquement d'un côté à l'aboutissement et de l'autre à la suspension voire à l'échec du phénomène de la gentrification, les positions *progressiste conservateur* et *conservateur critique*, quant à elles, rendent envisageables des modalités molles d'accomplissement et d'inaccomplissement du phénomène. Ou du moins, ces positions intermédiaires rendent compte avec davantage de finesse des gradations possibles entre les deux positions extrêmes.

De façon générale, quelques considérations peuvent être tirées à l'issue de cette étude.

Premièrement au niveau épistémologique, c'est un modèle de l'influence conjointe qui découle de la rencontre entre le cadre théorique latourien et la démarche empirique praxéologique. La compréhension de l'influence des aménagements urbains est corrélée à celle de leurs usages au jour le jour. Plus encore, pratiques situées et cadres de pertinence sont configurés de sorte à ce que ni les unes ni les autres n'aient d'existence en soi prises séparément. En d'autres termes, en plus de sans cesse s'actualiser, les pratiques situées et leurs cadres d'émergence ne font sens que pris comme un tout. Ce constat de co-construction rappelle les approches proposées par des chercheurs de l'école de Chicago autour de la notion d'« écologie » (Abbott, 2005 ; Mckenzie, 2004 [1925]).

Deuxièmement, cette façon d'approcher le changement dans un mouvement perpétuel, entraîne des clarifications indispensables à effectuer au sein même du phénomène de la gentrification. On constate alors à côté des attributs processuel et dynamique de la gentrification, celui de la complexité, au sens d'une multiplication non forcément prévisible des modalités de son instanciation sociale. Ainsi la nuance entre gentrification et amélioration ou évolution « naturelle » des cadres de vie ne relève pas uniquement d'un effet de rhétorique. Elle s'ancre en

l'occurrence dans le vécu des personnes qui tiennent un discours progressiste conservateur, très éloigné du vécu des personnes qui prônent une posture simplement progressiste (tels les discours politiques qui visent à valoriser et à appliquer des projets d'urbanisme aux intentions gentrificatrices). Les conséquences possibles de cette réalité progressiste conservatrice de la gentrification sont le départ, non des populations traditionnelles uniquement, mais plus largement le départ des populations précaires, qu'elles soient traditionnelles ou nouvelles. D'un point de vue sociologique, il est primordial de mettre en parallèle les processus de gentrification avec les processus de précarisation, car ils agissent de concert. Tout comme il semble primordial dès lors de distinguer processus de gentrification (d'embourgeoisement) et processus-évolution d'amélioration « naturelle » des cadres de vie. La réactualisation de toute une série de travaux naturalistes sous un angle constructiviste, en l'occurrence praxéologique, serait du reste envisageable et passionnante.

En dernier lieu, on constate que des propositions de résister sont constitutivement inscrites dans le phénomène lui-même²¹. Dit autrement, les résistances tacites face à un phénomène urbain peuvent avoir autant d'impacts (souvent indirects) que des résistances inscrites dans des lignes d'actions politiques. Ceci s'explique notamment à travers la normativité des espaces publics urbains qui se pratiquent par conséquent selon des règles de conduite plus ou moins communes. Parmi elles se trouvent notamment « l'inattention civile » (Goffman, 1966 [1963], p. 84) et « l'engagement » (entre autres : Thevenoz, 2006). Celles-ci sont des applications contextualisées du « principe de visibilité » qui tient lieu de prérequis au bon déroulement des situations d'interaction dans les espaces publics urbains. Ce principe « garanti[t] le caractère immédiatement intelligible de ce qui se passe pour tout un chacun » (Relieu et Terzi, 2003, p. 382). Les deux règles qui s'y réfèrent sont souvent reliées entre elles : éviter par exemple quelqu'un est une forme d'engagement²², alors que s'impliquer dans une conversation entraîne nécessairement des phases de détachement²³. L'autre principe structurant les usages des espaces publics urbains est le « principe d'accessibilité ». Celui-ci « fonde la liberté de tout un chacun d'aller et de venir librement dans l'espace urbain » (Relieu et Terzi, 2003, p. 382).

²¹ Corrélativement et symétriquement à ce constat, il serait juste de ne pas occulter le fait que des actions de résistance consolident les phénomènes au même moment qu'elles s'y opposent.

²² A titre d'illustration, on peut se référer au magnifique exemple que donne David Sudnow sur l'inflexibilité du regard que nous mettons en œuvre notamment dans l'activité de faire les vitrines sans être dérangés (Sudnow, 2002 [1972], pp. 66-69).

²³ Voir entre autres : Goffman, 1974 ; Piette, 1998.

Les déconstruire et les comprendre représente l'étape qui doit suivre le constat de ces règles, principes et normes des espaces publics urbains. Car si ces derniers nous apprennent des conditions de félicité, des conditions de bon déroulement des situations d'interaction et de communication qui ont lieu dans ces espaces, ils ne nous disent rien des aléas structurés mais moins évidents, néanmoins capables de rendre compte du caractère faillible de nos actions quotidiennes. Même s'il va de soi que la prise en compte de ces règles et principes aide à la compréhension de ce qu'il se passe dans les espaces publics pour l'analyste, et pour l'usager-ère cela prend la forme de compétences qu'il-elle mobilise en situation, le recul du-de la chercheur-se permet de réfléchir et d'étudier également en négatif les configurations qui lui sautent aux yeux. Ainsi par exemple, la visibilité et l'accessibilité, en plus de tenir le rôle de principes opérants, elles sont aussi des dispositifs de propositions d'action pour les humains par les non-humains le plus souvent. Dans le cadre de la recherche présentée ici, les infrastructures urbaines ont tenu ce rôle. C'est alors l'idée d'I. Joseph (Joseph, 1998, p. 53) de l'accessibilité et de la visibilité qui paraît le mieux rendre compte de cet aspect dans son ensemble ; l'idée que chacune sont autant des ressources, donc des qualités du bâti que des entraves, donc des défauts. La recherche présentée ici a été menée avec ce principal objectif, celui de mettre un peu de lumière sur les zones d'ombre des agir urbains.

Il ne suffirait pas alors d'aménager davantage d'espaces de rencontre, ni d'augmenter à la fois le nombre des lieux de croisement et de repos, pour opérer une transformation telle la gentrification d'un quartier. En d'autres termes, les conceptions proxémique²⁴ (selon une logique de rassemblement et de rencontre) et diastémique²⁵ (selon une logique de dispersion) des espaces publics urbains ne suffisent pas pour expliquer leurs éventuelles évolutions. Elles permettent seulement de comprendre la gestion des flux qui les traversent. On constate d'ailleurs que dans le cas du Maupas, les exigences dues à la proxémie et à la diastémie seraient satisfaites. Par contre, la relative indétermination des cours d'action donne pour l'instant aux espaces publics urbains de ce quartier un caractère instable et réversible.

Bibliographie

- Abbott, A., 2005, "Linked Ecologies : States and Universities as Environments for Professions" in *Sociological Theory*, Vol. 23, No. 3, pp. 245-274.
- Abbott, A., 2007, "Against Narrative : A Preface to Lyrical Sociology" in *Social Theory*, Vol. 25 :1, pp. 67-99.
- Beauregard, R. A., 1986, "The chaos and complexity of gentrification", pp. 35-55, in Smith, N., Williams, P. et (Eds), *Gentrification of the City*, Allen & Unwin, Boston.
- Boltanski, L., 2008, *Rendre la réalité inacceptable. A propos de "La production de l'idéologie dominante"*, Editions Demopolis, Lonrai (Orne), 189 pages.
- Breviglieri, M. et Trom, D., 2003, "Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville", pp. 399-416, in Cefai, D.

- et Pasquier, D., *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, PUF, Aubenas d'Ardèche.
- Butler, T. et Robson, G., 2003, *London Calling. The Middle Classes and the Remaking of Inner London*, Berg, Oxford.
- Cefai, D. et Lafaye, C., 2001, "Lieux et moments d'une mobilisation collective. Le cas d'une association de quartier" in *Raisons Pratiques*, no 12, pp. 51-97.
- Chalvon-Demersay, S., 1998, *Le triangle du XIVe. Des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
- Chanial, P., 1992, "Espaces publics, sciences sociales et démocratie" in *Quaderni*, no 18, pp. 63-73.
- Claverie, E., 1993, "Voir apparaître. Les "événements" de Medjugorje" in *Raisons Pratiques*, no 2, pp. 157-176.
- Coutras, J., 1989, "Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ?" in *Espace Populations Sociétés*, no 1, pp. 111-116.
- Dennett, D., 1993, *La méthode de l'hétérophénoménologie. La conscience expliquée*, Odile Jacob, Paris.
- Du, M. et Meyer, M., 2008, "Photographier les paysages sociaux urbains. Itinéraires visuels dans la ville" in *ethnographiques.org*, no 17, [En ligne] URL : <http://www.ethnographiques.org/2008/Du.Meyer.html>, consulté le 12.01.2009.
- Du, M., 2009a, "Praxéologie de l'urbain. Comment articuler pratiques quotidiennes et rapports sociaux ?" in *Les Urbanités*, [En ligne] URL : <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-du-droit-a-la-ville/praxeologie-de-l%E2%80%99urbain-comment-articuler-pratiques-quotidiennes-et-rapports-sociaux>, page consultée le 6 septembre 2009.
- Du, M., 2009b, "Photo de presse et projets urbains. Etude de dispositifs journalistiques de visualisation", in Haver, G. *La photo de presse : usages et pratiques*, Editions Antipodes, Lausanne, pp 201-214.
- Elias, N. et Scotson, J. L., 1997 [1965], *Logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris.
- Eliasoph, N., 2003, "Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative", in Cefai, D. et Pasquier, D., *Les sens du public*, PUF, Aubenas d'Ardèche.
- Gibson, J. J., 1977, "The Theory of Affordances" in Shaw, R. et Bransford, J. D., *Perceiving, Acting and Knowing: Toward an Ecological Psychology*, Erlbaum, Hillsdale, New Jersey, pp. 67-82.
- Gilbert, M., 2003, *Marcher ensemble. Essais sur les fondements des phénomènes collectifs*, PUF, Vendôme, 192 pages.
- Goffman, E., 1966 [1963], *Behavior in Public Places : Notes on the Social Organization of Gatherings*, The Free Press, New York, 248 pages.
- Goffman, E., 1974, "Le détachement." pp. 101-120, in *Les rites d'interaction*, Ed. de Minuit, Paris.
- Grafmeyer, Y., 1991, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville*, Editions du CNRS/Presses universitaires de Lyon/PPSH, Paris/Lyon.
- Grosjean, M., Thibaud, J.-P. (eds.), 2001, *L'espace urbain en méthodes*, Ed. Parenthèses, Marseille.
- Hall, E. T., 1978, *La dimension cachée*, Seuil, Paris, 254 pages.
- Herzhaft-Marin, Y., 1985, *Ravenscourt Road : une rue de Londres en cours de "gentrification"*, Didier Erudition, Paris.
- Ibarra, P. R. et Kitsuse, J. I., 1993, "Vernacular Constituents of Moral Discourse : An Interactionist Proposal for the Study of Social Problems", pp. 21-54, in Miller, G., Holstein, J. A. (eds), *Constructionist Controversies : Issues in Social Problems Theory*, Aldine de Gruyter, New York.
- Joseph, I., 1984, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Méridiens, Paris.
- Joseph, I., 1998, *La ville sans qualités*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Kaufmann, V., 2007, "La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain ?" pp. 171-188, in Bassand, M., Kaufmann, V. et Joye, D., *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Latour, B., 1993, "Le groom est en grève. Pour l'amour de Dieu, fermez la porte" in *Petites leçons de sociologie des sciences*, La Découverte, Paris, pp. 56-76.
- Latour, B., 1994, "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité" in *Sociologie du travail*, XXXVI, no 4, 1994, pp. 587-607.
- Lehman-Frisch, S. et Capron, G., 2007, "Le sentiment de quartier en milieu gentrifié : de San Francisco à Bogota", pp. 116-126, in Authier, J.-Y.,

²⁴ Hall, 1978.

²⁵ Joseph, 1984, p. 17.

- Bacque, M.-H. et Guérin-Pace, F., Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales, La Découverte, Paris.
- Ley, D., 1986, "Alternative explanations for inner city gentrification : A Canadian assessment" in *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 76, No. 4, pp. 521-535.
- Ley, D., 1996, *The New Middle Class and the Post Industrial City*, Oxford University Press, Oxford.
- Lofland, L. H., 1998, *The Public Realm : Exploring the City's Quintessential Social Territory*, Aldine Transaction, New York, 305 pages.
- Mckenzie, R. D., 2004 [1925], "L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine", pp. 149-166, in Grafmeyer, Y. et Joseph, I., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, Manhecourt.
- Meyer, M., 2008, "La sociologie visuelle pour "enquêter visuellement" ? L'image comme objet, travail et culture de l'enquête qualitative" in *Magma*, vol. 6 no 2, numéro spécial "Image et Société".
- Negri, T. (discussion Avec C. Petcou, D. Petrescu et A. Querrien), 2008, "Qu'est-ce qu'un événement ou un lieu biopolitique dans la métropole ?" in *Multipitudes*, no 31, "Inventer le commun du monde. Une micropolitique de la ville : l'agir urbain", pp. 17-30.
- Oberti, M., 1999, "Ségrégation dans la ville" in *Mouvements*, No 5, pp. 37-46.
- Papinot, C., 2007, "Le "malentendu productif". Réflexion autour de la photographie comme support d'entretien" in *Ethnologie Française*, no 109, pp. 79-86.
- Pattaroni, L., 2007, "La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain", pp. 283-314, in Bassand, M., Kaufmann, V., Joye, D. (eds), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Pettonnet, C., 1968, *Ces gens-là*, Librairie François Maspero, Paris, 253 pages.
- Piette, A., 1998, "De la distance au rôle au mode mineur de la réalité : contribution à la sociologie de l'interaction" in *Information sur les sciences sociales*, 37 (2), pp. 275-297.
- Piette, A., 2002, "Entre la sociologie et le Dieu chrétien : résultats d'une enquête ethnographique dans des paroisses catholiques en France" in *Informations sur les sciences sociales*, 41 (3), pp. 359-383.
- Piette, A., 2009, *L'acte d'exister. Une phénoménographie de la présence*, Socrate Éditions Promarex.
- Quéré, L., 1991, "D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique" in *Réseaux*, no 46-47, pp. 69-90.
- Quéré, L., 2004, "Pour une sociologie qui "sauve les phénomènes"" in *Revue du MAUSS*, no 24, pp. 127-145.
- Relieu, M. et Terzi, C., 2003, "Les politiques ordinaires de la vie urbaine. L'organisation de l'expérience publique de la ville", pp. 373-397, in Cefai, D. et Pasquier, D., *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, PUF, Aubenas d'Ardèche.
- Rose, D., 2006, "Les atouts des quartiers en voie de gentrification : du discours municipal à celui des acheteurs. Le cas de Montréal" in *Sociétés Contemporaines*, No 63, pp. 39-61.
- Smith, N., 1979, "Toward a theory of gentrification : a back to the city movement by capital, not people" in *Journal of the American Planning Association*, Vol. 45, pp. 538-548.
- Smith, N., 1986, "Gentrification, the frontier, and the restructuring of urban space", in Smith, N., Williams, P. (eds), *Gentrification of the City*, Allen & Unwin, Boston.
- Smith, N., 1987, "Of yuppies and housing : gentrification, social restructuring, and the urban dream" in *Society and Space*, Vol. 5, No. 2, pp. 151-172.
- Smith, N., 1996, *The New Urban Frontier : Gentrification and the Revanchist City*, Routledge, Londres.
- Sudnow, D., 2002 [1972], "Les paramètres temporels de l'observation interpersonnelle", pp. 57-81, in Thibaud, J.-P., *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*, A la croisée, Aubenas d'Ardèche.
- Thevenoz, L., 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris.
- Tissot, S., 2007, *L'état et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, Villeneuve d'Ascq, 304 pages.
- Van Zanten, A., 2001, *L'école de la périphérie*, PUF, Paris.
- Villeneuve, P., Trudelle, C. et Pelletier, M., 2007, "Conflits urbains et humanisation des villes", pp. 235-248, in Da Cunha, A. et Matthey, L., *La ville et l'urbain : des savoirs émergents*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Wacquant, L., 2007, *Parias urbains. Ghettos, banlieues, Etat*, La Découverte, Paris, 332 pages.
- Wirth, L., 2006 [1928], *Le ghetto*, Presse universitaire de Grenoble, Grenoble, 252 pages.
- Zukin, S., 1991, *Landscapes of Power : From Detroit to Disney World*, University of California Press, Berkeley.